

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

DÉSINFECTION DES MAINS

Les produits hydro-alcooliques sont actuellement les seuls produits disponibles pour l'inactivation rapide et efficace d'un large éventail de micro-organismes qui peuvent être présents sur les mains.

Grace à sa formule double action, notre gel hydroalcoolique élimine 99,9 % des bactéries et virus (voir paragraphe Efficacité).

Pratique, il s'utilise sans eau et sans savon.

Sans rinçage, vos mains sont désinfectées et délicatement parfumées à l'ALOE VERA.

Formule conforme aux réglementations en vigueur, déclarées auprès des instances obligatoires (SIMMBAD et SYNAPSE) et commercialisable même après le régime dérogatoire.

COMPOSITION :

Produit biocide pour l'hygiène humaine (TP01) contenant de l'éthanol (CAS 64-17-5) à 64 % m/m soit 70 % en volume.

EFFICACITÉ* :

Bactéricide selon la norme EN1276 : actif sur *Staphylococcus aureus*; *Pseudomonas aeruginosa*; *Enterococcus hirae*; *Escherichia coli* K12.

Virucide selon la norme EN14476:2013+A2 : actif contre les virus enveloppés et les coronavirus : virus de la vaccine, coronavirus Felin et coronavirus TGEV.

* Efficacité contrôlée par des laboratoires indépendants.

MODE D'EMPLOI :

Remplir la paume d'une main avec le gel et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que la peau soit sèche. Ne pas rincer.

Renouveler l'application si nécessaire.

CONSERVATION AVANT OUVERTURE :

2 ans dans les conditions de température ambiante (15-25°C).

RECOMMANDATION DE L'OMS :

L'OMS recommande l'utilisation de produits hydro-alcooliques sur les bases suivantes :

1. Avantages intrinsèques de l'activité antimicrobienne rapide et à large spectre présentant un risque minime de résistance aux agents antimicrobiens, basés sur l'évidence.

2. Utilisation appropriée dans des environnements disposant de ressources limitées en eau, dans des zones sans lavabos ou autres installations nécessaires à la pratique de l'hygiène des mains disponibles (y compris l'accès à de l'eau propre, à des essuie-mains, etc.).

3. Facilitation de l'amélioration de l'observance à l'hygiène des mains en rendant le processus plus rapide, plus pratique et immédiatement accessible sur le lieu de soins.

4. Avantage économique par la réduction des coûts annuels de l'hygiène des mains, représentant environ 1% des coûts supplémentaires générés par les infections associées aux soins.

5. Minimisation des risques d'effets secondaires en raison d'une meilleure acceptabilité et d'une meilleure tolérance cutanée par rapport à d'autres produits.

SÉCURITÉ :

Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

TRANSPORT :

Se reporter au paragraphe 14 de la fiche de données de sécurité.